

CAP Fleuriste

PRÉSENTATION

Le titulaire du CAP Fleuristerie est un employé qui exerce une activité à caractère artisanal et artistique. Doté d'une sensibilité esthétique, il réalise tout arrangement courant avec tous végétaux. Il assure la vente courante de toute production florale, conseille la clientèle et participe à sa fidélisation. Dans l'exercice de son activité professionnelle, il est rigoureux, efficace et soucieux de la qualité des produits vendus.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Réceptionner, préparer, stocker :

- Contrôler la quantité et la qualité des végétaux et des produits (à la réception)
- Préparer les végétaux et les produits en vue de leur stockage et/ou de leur transformation
- Entretenir les végétaux et les lieux de stockage et/ou de transformation
- Mettre à disposition les végétaux et les produits en fonction de leur nature et de leur état et des ventes prévisionnelles
- Contrôler et transmettre les résultats de l'inventaire au responsable
- Nettoyer suivant les consignes d'hygiène et de sécurité

Transformer et confectionner :

- Analyser le travail à réaliser
- Organiser le travail selon la commande à traiter
- Appliquer les différentes techniques
- Vérifier l'adéquation entre le travail réalisé et la commande
- Remettre en état le plan de travail

Vendre :

- Accueillir le client
- Identifier les besoins du client
- Argumenter et conseiller
- Proposer des services et conseiller les clients
- Conclure la vente
- Participer à l'actualisation du fichier
- Prendre en compte les réclamations courantes et les transmettre au responsable
- Participer au développement des ventes
- Réaliser des livraisons

Mettre en valeur l'offre :

- Valoriser les végétaux et produits et les lieux de vente
- Participer aux manifestations événementielles ou promotionnelles

DÉBOUCHÉS / POURSUITES D'ÉTUDES

Le CAP Fleuristerie permet d'exercer le métier de fleuriste, à son compte en tant qu'artisan ou en tant que salarié; mais il est possible de poursuivre ses études en BP Fleuriste.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques. Les méthodes pédagogiques sont interactives et prioritairement inductives. Les séances de formation sont construites à partir des référentiels de formation et de l'expérience des apprenants en entreprise. L'approche pluridisciplinaire est privilégiée autant que possible.

CONTACTER LE CECOF

04.74.38.40.22

integration@cecof.asso.fr

CECOF

52, av. de la Libération
01500 Ambérieu en Bugey
Tél. : 04 74 38 40 22
cfa@cecof.asso.fr

www.cecof.asso.fr

MÉTIERS DE LA FLEURISTERIE

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Pour les contrats d'apprentissage : Accessible aux jeunes âgés de 15 ans après la 3ème et aux jeunes âgés de 16 à 30 ans sans condition.

Pour les autres modalités de formation : Accessible aux jeunes âgés de 18 ans et plus sans condition.
Compétences-socles exigées.

TARIFS

La formation est gratuite pour le bénéficiaire en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.
Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle de l'entreprise, via l'OPCO.

Code RNCP : 38400
Nom certificateur : Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
Date d'enreg certification : 16/02/2018



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis sont évalués tout au long de la formation (un bulletin par semestre) en préparation de l'examen final qui se déroule selon des épreuves pratiques, écrites et orales portant sur les enseignements généraux et professionnels reçus au cours de leur formation.

o o o

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

- Apprentissage
- Eligible au CPF
- Financement France Travail
- Transition Pro
- CFP

Qualification à l'entrée	Durée de la formation	Alternance
Aucune	2 ans : 800 heures	1 semaine sur 3
CAP ou autre diplôme	1 an : 400 heures	Parcours adapté

25 % minimum de la durée du contrat seront dévolus à la formation au CFA.

Période d'inscription à compter de mi-décembre

Début de la formation à partir de fin août.

Démarrage en entreprise : au plus tôt 3 mois avant le début de la formation

o o o

PROGRAMME DE FORMATION

CAP Fleuriste
Français, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique
Mathématiques, physique, chimie
Education Physique et Sportive
Anglais
Prévention Santé Environnement
Arts Appliqués à la profession
Reconnaissance des végétaux
Botanique
Vente-Conseil
Travaux Pratiques
Culture professionnelle
Dossier professionnel
Environnement Economique Juridique et Sociale
Vie de classe

Contenu adapté en fonction des blocs de compétences et des diplômes précédents déjà acquis.



CECOF - Centre de Formation

52, av. de la Libération - 01500 Ambérieu en Bugey
Tél. : 04 74 38 40 22 - email : cfa@cecof.asso.fr

www.cecof.asso.fr

MAJ 13/04/2026